



Conseil National Professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)
Associe toutes les composantes de la radiologie française



COMMUNIQUE

Le CNP de Radiologie exprime sa consternation face aux décisions récentes de l'Assurance Maladie et dénonce des mesures aux effets délétères pour les patients.

Paris, le 24 octobre 2025

Notre CNP a pris connaissance de la décision unilatérale du Directeur Général de l'UNCAM, en date du 16 octobre 2025, imposant d'importantes baisses tarifaires dans le champ de la radiologie et imagerie médicale.

Nous avons souhaité et sollicité vainement à plusieurs reprises ces derniers mois des échanges à ce sujet, dans un esprit de dialogue et de responsabilité. **Notre CNP déplore l'absence d'accord équilibré**, et s'étonne de voir décidées et appliquées, sans concertation avec la profession, des mesures aussi lourdes de conséquences pour la radiologie libérale comme pour la radiologie hospitalière.

Les baisses tarifaires programmées de certains actes, du modificateur Z, des forfaits techniques (scanner, IRM) et des forfaits de Radiologie Interventionnelle mettent en danger la viabilité de nombreuses structures radiologiques, notamment des structures de proximité. La poursuite de la diffusion des techniques thérapeutiques de Radiologie Interventionnelle, qui modifient considérablement le pronostic, le vécu, mais aussi les coûts de prise en charge de nombreuses pathologies, notamment cancéreuses, risque de ne plus être possible.

Ces décisions auront des conséquences directes et délétères sur la qualité et la sécurité des soins radiologiques, sur la formation des jeunes radiologues, et sur le maintien d'un accès équitable à la radiologie sur l'ensemble du territoire français.

En affaiblissant les capacités d'investissement des structures radiologiques, tant publiques que libérales, **ces mesures constituent un frein majeur à l'innovation au service des patients**, qu'il s'agisse du renouvellement des équipements de diagnostic, et donc de la poursuite de la limitation des doses de rayonnement délivrées, de l'essor de la Radiologie Interventionnelle thérapeutique, ou du déploiement nécessaire de l'Intelligence Artificielle en radiologie.

Nous alertons donc tous nos concitoyens sur **un recul majeur à redouter de l'offre de soins radiologiques**, alors que la radiologie se situe au cœur du dépistage, du diagnostic, du traitement et du suivi, pour la plupart des filières de soin et à tous les âges de la vie. Les patients, mais plus largement les citoyens français et nos élus doivent savoir que ces décisions auront des conséquences concrètes. Collectivement nous ne pouvons pas accepter un tel recul dans un pays qui a porté tant d'innovations radiologiques désormais incontournables et reconnues internationalement depuis plus d'un siècle.

Le CNP de Radiologie appelle les pouvoirs publics à rouvrir sans délai un véritable dialogue avec tous les représentants de la profession pour garantir l'accès, la qualité et la sécurité des soins radiologiques, dans l'intérêt des patients et de la santé de tous !

Pr Louis Boyer, président du CNP/G4
Dr Jean Philippe Masson, président de la FNMR
Pr Christophe Aubé, président du CERF

Pr Marie France Bellin, présidente de la SFR
Dr Thomas Martinelli, président du SRH